

CERTIFICAT
Expert de
Procédure Pénale

Formation Continue



« Développer une expertise en contrôle de la régularité des actes de procédures pénale »



Mathias MURBACH

Responsable pédagogique,
Magistrat, Maître de
conférence associé à
l'Université Jean Moulin Lyon 3,
ancien Capitaine de la Police
Nationale

FORMATION CONTINUE

Un module semestriel permettant de développer une expertise du contentieux pénal par une analyse du contrôle de la validité des différentes étapes de la procédure pénale à la lumière des dernières réformes et évolutions jurisprudentielles, par un regard croisé des différents acteurs de la matière.

LES+

DE LA FORMATION

- + Une organisation du diplôme compatible avec une activité professionnelle (16h de cours)
- + Une formation validée par la commission pénale du barreau de Lyon
- + Une formation opérationnelle pour améliorer sa pratique professionnelle



FACULTÉ DE DROIT

FDV
FACULTÉ DE
DROIT VIRTUELLE

La Faculté de Droit Virtuelle (FDV) est le prolongement numérique de la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 depuis plus de 20 ans. Elle est spécialisée dans les formations à distance, le e-learning et l'innovation pédagogique.

Elle gère le Master 2 Relations Internationales décliné en 3 parcours :

- Sécurité Internationale et Défense
- Gestion de Programmes Internationaux
- Relations Internationales et Diplomatie

Elle dispense également :

- D.U. Clinicien du droit
- Master 2 Droit et Gestion des Risques Emergents



Module 1 : l'enquête

Ce module est consacré à l'apprentissage, d'une méthodologie de lecture de la procédure d'enquête. Il sera accompagné par une étude des dernières jurisprudences clés en matière de validité des actes. Le module sera dispensé par un juge correctionnel et un O.P.J. Il est l'occasion d'échanger entre professionnels (magistrats / enquêteurs / avocats) sur la pratique de l'enquête.

Module 3 : la phase parquet

Ce module est consacré à l'orientation des poursuites, au contrôle de la police judiciaire, à la demande d'actes complémentaires pour une mise en état de la procédure qui soit contradictoire et à charge et à décharge. Le module sera dispensé par un magistrat et un avocat.

Module 2 : l'instruction

Ce module est consacré à la pratique de l'instruction à la lumière des dernières évolutions de la matière. Le module sera dispensé par un magistrat et un O.P.J.

Module 4 : la phase de jugement

Ce module est consacré à l'audience et au jugement. Il sera l'occasion de l'analyse des dernières évolutions de la matière. Le module sera dispensé par un magistrat et un avocat.

Module 5 : l'exécution des peines

Ce module sera consacré à l'exécution des peines, les évolutions législatives et jurisprudentielles seront traitées ainsi que la pratique des aménagements de peines. Le module sera dispensé par un juge correctionnel et un juge d'application des peines.

En fonction de l'actualité et afin de transmettre aux participants les dernières évolutions notamment jurisprudentielles en temps réel, les modules peuvent être traités concomitamment.

Obtention du certificat

L'obtention du certificat est soumise à la validation des 5 modules, évaluée par des exercices de fin de séances.



LE CERTIFICAT VU DE L'INTÉRIEUR



Jean-François BARRE

*Vice bâtonnier du
Barreau de Lyon
Ancien*

*Président de la
Commission Pénale du
Barreau de Lyon*

➡ Le contenu de cette formation permettra à chaque avocat d'assimiler les techniques concernant la rédaction et le contenu des actes d'enquêtes afin de mieux appréhender la portée juridique et les conséquences d'éventuelles irrégularités. A l'évidence, l'effectivité des droits de la défense s'en trouvera renforcé et ce dans une pratique quotidienne devant les juridictions.

Conditions d'inscription

Ce certificat s'adresse aux magistrats, avocats, policiers et gendarmes en exercice et aux juristes justifiant d'au moins 5 ans d'expérience après avis favorable de la commission pédagogique.

Public concerné

- Magistrats
- Avocats
- Policiers / Gendarmes
- Professionnels de la sécurité

INFORMATIONS PRATIQUES

- Volume total : 16 heures réparties sur 5 modules de 3 heures chacun ainsi qu'une heure d'évaluation
- Calendrier : ouverture en janvier 2024
- Rythme : un module par mois
- Lieu de formation : Campus des quais – Université Jean Moulin Lyon III, 15 Quai Claude Bernard, 69007 Lyon.
- Coût du certificat : 650 euros
- Hybridation : possibilité de suivre la formation en présentiel ou à distance

L'effectif est de 28 personnes. Un minimum d'inscrits est nécessaire pour l'ouverture d'un cycle de formation.

Contacts et inscription

Pour vous inscrire à cette formation, merci de consulter le lien ci-dessous :

<https://facdedroit.univ-lyon3.fr/certificat-expert-de-procedure-penale>

Demande de renseignements supplémentaires à l'adresse fdv-eadfc@univ-lyon3.fr

Partenaires du certificat



Université Jean Moulin Lyon 3
Faculté de Droit Virtuelle
1C avenue des Frères Lumières
CS 78242 – 69372 LYON CEDEX 08